

FCPE IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

**Rapport de gestion
du 01/01/2016 au 30/12/2016**

Conseil de surveillance 2017

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Société de gestion

NATIXIS ASSET MANAGEMENT

N° d'Agrément AMF GP-90-009 - N° RCS PARIS 329 450 738
21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris

Teneur de comptes conservateur de parts

NATIXIS INTEREPARGNE

N° RCS PARIS 692 012 669
30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK FRANCE

N° RCS PARIS 692 024 722
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers - Crystal Park - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Déléataire comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION

N° RCS PARIS 420 929 481
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Natixis Asset Management.

SOMMAIRE

	Page
■ ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
■ MARCHÉ DE TAUX	9
■ MARCHÉ DES ACTIONS	10
■ ÉVOLUTION DES MARCHÉS	13
■ PRÉSENTATION DU FCPE	14
■ INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	15
■ GESTION FINANCIÈRE	20
■ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	22
■ COMPTES ANNUELS	24
■ ANNEXE (S)	41

CONTACTS :

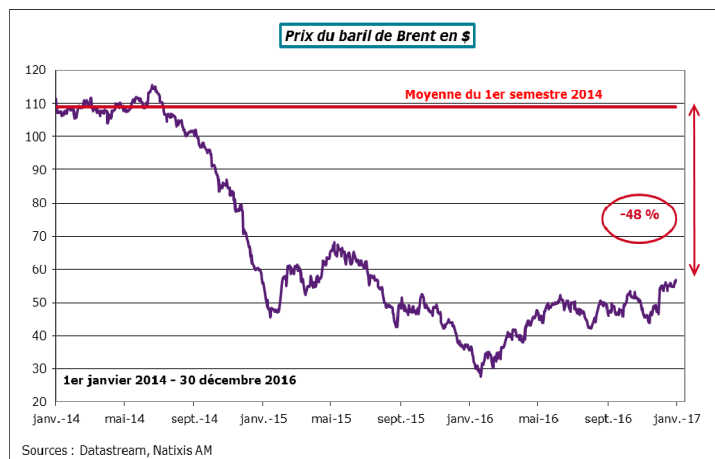
Fructi Ligne : 02 31 07 74 00
(Coût d'un appel téléphonique non surtaxé)
www.interepargne.natixis.com

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La croissance mondiale est restée très modérée au cours de l'année 2016. Le ralentissement des pays développés n'a pas pu être compensé par une dynamique plus soutenue des pays émergents. Ceci s'est accompagné d'une faible progression du commerce mondial. L'accord des pays de l'OPEP a contribué à la stabilisation du prix du pétrole autour de 50 \$ qui s'est traduite par une hausse temporaire de l'inflation. Au-delà de cet effet de base qui va rapidement se dissiper, l'inflation est demeurée faible dans la plupart des pays traduisant l'absence de tensions sur l'appareil productif et le marché de l'emploi. Cela a justifié le maintien de politiques monétaires accommodantes, voire plus accommodantes comme au Japon et en zone Euro. Les indices actions ont finalement bien résisté au vote en faveur du « Brexit » (sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne) et profité de l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Celle-ci a en revanche accentué les tensions sur les marchés obligataires souverains en fin d'année alors qu'ils avaient atteint pour la plus grande partie d'entre eux de nouveaux plus bas historiques durant l'été.

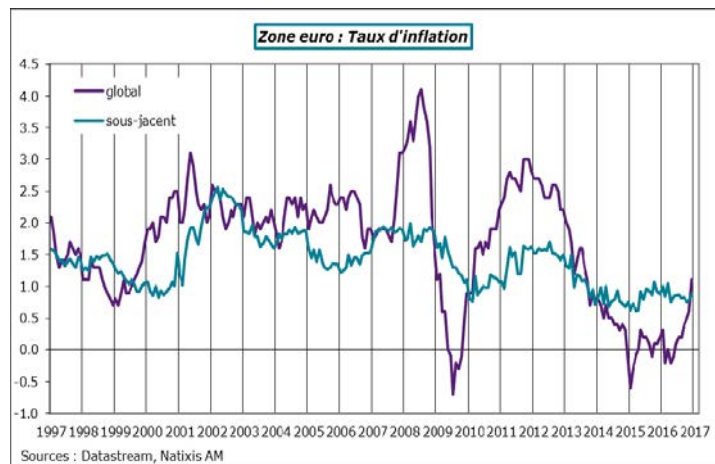
ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Un point majeur de l'année 2016 a résidé dans la stabilisation du prix du pétrole autour de 50 \$ et la hausse mécanique de l'inflation qui en a résulté. Après avoir fortement baissé à partir de juin 2014, pour atteindre un point bas de 27.8 \$ le 20 janvier 2016, le prix du baril de Brent s'est repris pour évoluer autour de 50 \$ à partir du mois de juin. L'accord de réduction de la production des pays de l'OPEP, annoncé le 28 septembre, et l'annonce de la participation de certains pays non membres (dont la Russie) en ont été pour grande



partie à l'origine. En clôturant à 56.7 \$ le 30 décembre, le prix du pétrole s'inscrit en hausse de 58.9% sur l'année mais reste encore faible au regard des niveaux qui prévalaient en juin 2014 (-48%), traduisant le maintien d'un excès d'offre. Il est peu probable que les prix augmentent fortement suite à l'accord compte tenu du niveau très élevé des stocks. Par ailleurs, il n'est pas sûr que les pays signataires respectent leurs engagements dans un contexte de faible dynamique de la demande mondiale. Les prix devraient ainsi se stabiliser entre 50 et 55 \$.

En retrouvant des niveaux comparables à ceux de l'année 2015, le prix du pétrole a cessé de peser négativement sur l'inflation. Il y a même fortement contribué au mois de décembre en raison d'une comparaison défavorable sur un an. En zone Euro, notamment, l'inflation s'est établie à 1.1% en décembre contre 0.6% en novembre. Cette accélération n'est que temporaire et résulte d'un effet de base. L'inflation devrait encore accélérer fortement sur les deux premiers mois de l'année avant de revenir rapidement vers le taux d'inflation sous-jacent (hors alimentation et énergie) qui reste faible (0.9%) et bien inférieur à la cible de 2% de la Banque Centrale Européenne (BCE).

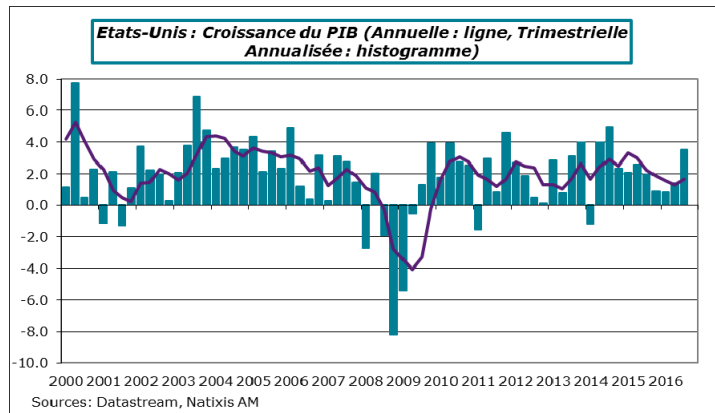


ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Aux Etats-Unis, la croissance a ralenti au cours de l'année 2015.

Le premier semestre s'est révélé particulièrement décevant en raison de la faiblesse de la demande domestique. Sur la deuxième partie de l'année, la croissance a bénéficié du raffermissement des dépenses des ménages et les enquêtes menées auprès des industriels en décembre laissent anticiper d'une croissance plus dynamique. L'amélioration du marché de l'emploi s'est poursuivie sans pour autant générer une hausse excessive des salaires

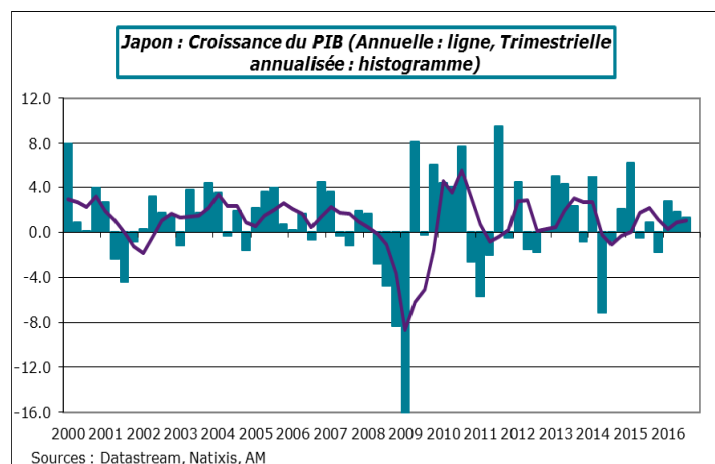
qui progressent à un rythme mesuré. Des progrès peuvent encore être réalisés comme l'attestent le maintien à un niveau encore élevé de la part des personnes travaillant à temps partiel mais désirant travailler à temps plein ainsi que le faible taux d'emploi des 25-54 ans. En 2017, le programme de Donald Trump laisse présager d'une croissance plus vigoureuse liée à la réduction massive et durable des impôts qui devrait être adoptée. Celle-ci dopera la demande interne.



En raison de la modération de la croissance et d'une inflation toujours inférieure à la cible de 2%, la banque centrale américaine (Fed) a laissé ses taux inchangés une bonne partie de l'année et attendu un an avant de procéder à son deuxième relèvement des taux directeurs. Le 14 décembre, elle a porté la fourchette d'évolution du taux des fonds fédéraux à [0.50% ; 0.75%], contre [0.25% ; 0.50%] depuis décembre 2015. Cette hausse permet à la Fed de se donner des marges de manœuvre dans la conduite de sa politique monétaire qui reste encore accommodante.

L'économie japonaise a du mal à sortir définitivement de la déflation.

Le relèvement du taux de TVA, le 1^{er} avril 2014, a eu un impact négatif persistant sur le comportement des ménages et les exportations ont été affectées par la moindre demande mondiale et la forte appréciation du yen sur les 9 premiers mois. Celles-ci se sont toutefois améliorées en fin d'année alors que la consommation restait pénalisée par la faible progression des salaires. Dans ce contexte, le premier ministre, Shinzo Abe, a décidé de reporter pour la seconde fois le relèvement du taux de TVA (de 8 à 10%) à octobre 2019 et annoncé un nouveau plan de relance. L'enjeu majeur pour le Japon sera de faire face au vieillissement prononcé de sa population.

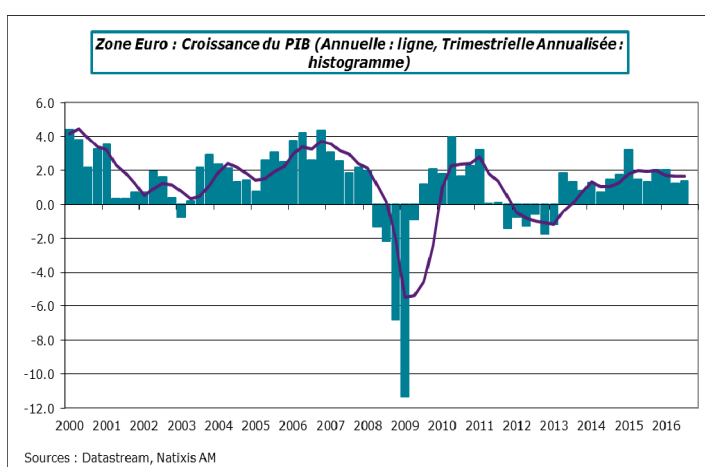


ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La banque du Japon (BoJ) a créé la surprise, le 29 janvier 2016, en décidant de réduire son taux de dépôt à -0.1% pour une partie des réserves que les banques détiennent à la banque centrale tout en continuant son vaste programme d'achats d'actifs financiers (à hauteur de 80 trillions de yens par an). Après avoir procédé à des ajustements mineurs de sa politique monétaire en juillet et annoncé la réalisation d'un examen approfondi de l'effet de sa politique quantitative, la BoJ a pris des mesures sans précédent lors de la réunion du 21 septembre. Elle a décidé de cibler le taux à 10 ans à 0% pour contrôler la courbe des taux et s'est engagée à dépasser sa cible d'inflation (qui est de 2%) en raison de la nette dégradation des anticipations d'inflation. Ces mesures visent à créer des conditions favorables à un redémarrage de la demande interne qui se révèle insuffisante pour permettre une sortie définitive de la déflation.

En zone Euro, la croissance est devenue plus robuste soutenue par la demande interne privée. Celle-ci a bénéficié de conditions de financement avantageuses permises par la politique monétaire de la banque centrale européenne, du bas niveau du prix du pétrole, de l'amélioration progressive du marché de l'emploi et de politiques budgétaires globalement neutres sur la croissance. Celle-ci reste toutefois insuffisante pour permettre une baisse significative du taux de chômage qui demeure à un niveau élevé (9.8% en novembre). La situation

reste contrastée entre les pays. Parmi les plus importants, l'Allemagne reste en tête, suivie de la France dont la croissance s'est révélée chaotique cette année. L'économie espagnole a une nouvelle fois été la plus dynamique, contrastant avec la faiblesse de la croissance italienne. Le niveau de PIB de ces deux économies demeure encore bien inférieur au niveau qui prévalait avant la crise. Le rebond de la production en novembre et la nette amélioration des enquêtes menées auprès des chefs d'entreprises en fin d'année ont laissé anticiper d'une accélération de la croissance au dernier trimestre 2016.



En raison des craintes suscitées par le maintien d'une faible inflation, la BCE a rendu sa politique monétaire encore plus accommodante courant 2016 afin de permettre un raffermissement de la demande interne. Le 10 mars, elle a renforcé l'ensemble de ses mesures :

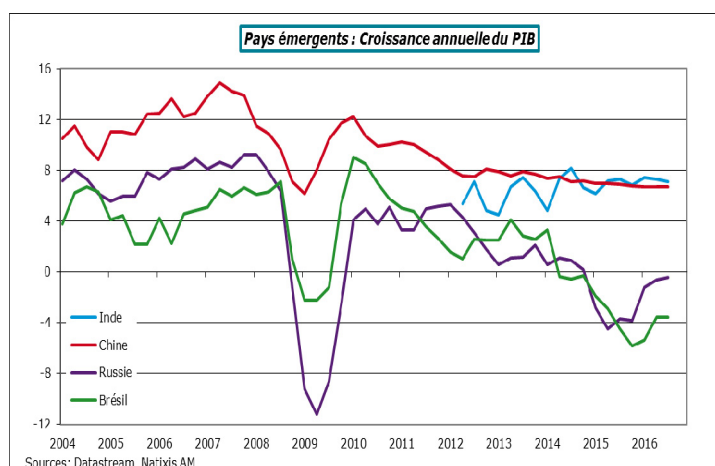
- Les taux ont été baissés, le taux principal de refinancement passant de 0.05% à 0%, le taux de la facilité de prêt de 0.30% à 0.25% et le taux de dépôt de -0.30% à -0.40%.
- Les achats mensuels d'actifs financiers ont été portés à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards depuis mars 2015, et élargis aux obligations d'entreprises non financières bien notées à partir du mois de juin.
- Une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO 2) a été lancée à des conditions beaucoup plus avantageuses que la première.
- Enfin, sa communication avancée sur les taux directeurs a été modifiée afin d'indiquer qu'ils resteraient bas, ou plus bas, bien après l'horizon des achats d'actifs financiers.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'inflation restant encore bien inférieure à la cible de 2%, la BCE a décidé, le 8 décembre, de prolonger à nouveau son programme d'achats d'actifs financiers qui devait se terminer au plus tôt en mars 2017. Il se poursuivra au moins jusqu'en décembre 2017 et tant que l'inflation n'aura pas retrouvé une tendance compatible avec la cible de 2%. Compte tenu de la dissipation des risques de déflation, la BCE a dans le même temps annoncé une réduction de ses achats mensuels d'actifs financiers pour les ramener à 60 milliards d'euros à compter du mois d'avril 2017. Des ajustements techniques ont également été apportés afin que ce programme puisse se poursuivre sans encombre. Sous certaines conditions, des titres offrant un rendement inférieur à -0.40% pourront ainsi être rachetés. La politique monétaire semble toutefois avoir atteint ses limites. Des conditions de financement avantageuses sont nécessaires mais pas suffisantes pour inciter les ménages et les entreprises à se projeter dans le futur pour investir aujourd'hui plutôt que demain. La politique monétaire doit désormais être complétée par une politique budgétaire beaucoup plus volontariste pour modifier les anticipations et être le catalyseur d'une véritable reprise de l'investissement privé.

Le vote des britanniques en faveur d'une sortie de l'Union Européenne (Brexit), lors du référendum du 23 juin, ouvre la voie à une longue période d'incertitude avec la mise en place d'un nouveau cadre à définir sur les relations à venir entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. Il s'agit notamment de déterminer les conditions d'accès au marché unique qui se révèle être la principale destination des exportations britanniques. Les déclarations de Theresa May du 2 octobre 2016 font craindre une ligne dure du gouvernement. L'article 50 sera notifié avant la fin mars 2017, laissant présager d'une sortie du Royaume Uni d'ici 2 ans, et l'option prise par le gouvernement de rendre le Royaume Uni totalement indépendant de l'Union Européenne accroît le risque de récession outre-Manche. Jusqu'à présent, le vote n'a pas eu de conséquence sur la croissance britannique, les relations étant restées inchangées. Celle-ci s'est révélée robuste et a notamment bénéficié des mesures d'assouplissement monétaire prises de manière préventive par la **Banque d'Angleterre**. Le 4 août, elle a décidé de baisser son taux directeur de 25 points de base à 0.25%, de lancer un nouveau programme de financement à terme, d'acheter jusqu'à 10 milliards de livres sterling d'obligations d'entreprises britanniques et d'augmenter de 60 milliards de livres sterling son programme d'achats d'actifs pour le porter à 435 milliards. Pour le moment, seule la livre sterling cristallise les craintes liées au Brexit en s'inscrivant en forte baisse.

L'économie chinoise poursuit le rééquilibrage de sa croissance vers le secteur des services et la consommation, et non plus le secteur manufacturier et l'investissement comme par le passé. Cette longue transition s'opère dans un contexte d'endettement élevé et en forte progression des entreprises ce qui fait courir un risque sur la stabilité du système bancaire. Afin d'éviter un ralentissement trop marqué de l'activité, les autorités ont autorisé une dépréciation contrôlée du yuan à partir d'août 2015, en veillant à limiter les sorties de capitaux,



et adopté des politiques économiques plus accommodantes qui ont largement bénéficié au marché de l'immobilier. Cela a permis de stabiliser l'économie chinoise au risque de générer de nouveaux déséquilibres. Les autorités ont ainsi fait machine arrière durant l'automne afin de contenir les risques liés à la forte hausse des prix de l'immobilier. Elles sont

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

également intervenues pour tenter de limiter les fuites de capitaux et contenir ainsi le mouvement de dépréciation du yuan par rapport au dollar.

La situation s'est révélée contrastée dans le reste des grands pays émergents. La Russie a profité du rebond du prix du pétrole sans toutefois parvenir à renouer avec une variation positive du PIB au 3^{ème} trimestre, le Brésil est resté plongé dans une profonde récession et l'Inde a connu une croissance résiliente du moins jusqu'en octobre. Le 8 novembre, la décision inattendue des autorités de retirer brutalement de la circulation les billets de 500 et de 1 000 roupies, pour lutter contre la corruption et l'économie parallèle, a constitué un choc fort sur l'activité compte tenu de l'importance des transactions effectuées en liquide.

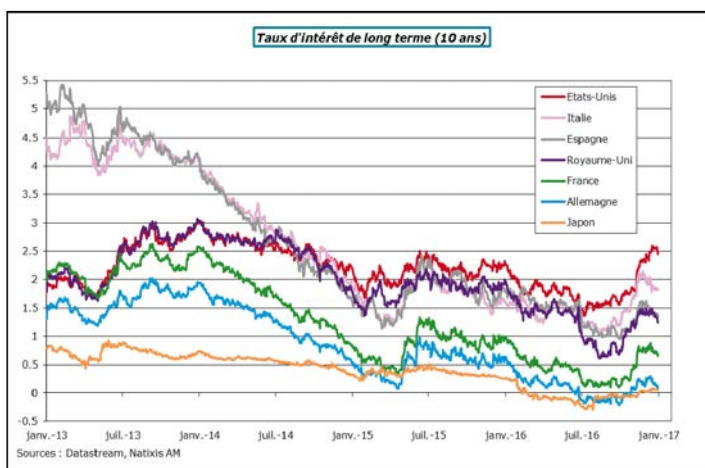
MARCHÉ DE TAUX

LES MARCHES FINANCIERS :

LES MARCHES OBLIGATAIRES D'ÉTAT :

Les taux obligataires souverains ont connus deux phases distinctes sur l'année écoulée.

Sur les neuf premiers mois, ils se sont sensiblement détendus pour atteindre de nouveaux plus bas historiques pour la plus grande partie des pays et s'inscrire en territoire négatif pour un certain nombre d'entre eux. Le maintien de politiques monétaires très accommodantes, ou encore plus accommodantes, et comme devant le rester en a été principalement à l'origine. La détente des taux a par ailleurs été accentuée lors des différentes phases de turbulence enregistrées par les marchés boursiers. Cela a donné lieu à des mouvements de fuite vers la qualité de la part des



investisseurs délaissant les actifs risqués pour se réfugier sur des titres jugés plus sûrs comme les obligations souveraines. Cela a été le cas en janvier et février en raison des craintes liées à l'économie chinoise et aux conséquences sur les perspectives de croissance mondiale. Fin juin-début juillet, c'est le choc lié au « Brexit » qui génère une baisse des taux longs et amène le taux à 10 ans allemand en territoire négatif.

A partir du mois d'octobre, les taux longs souverains ont commencé à se tendre en raison de la remontée du prix du pétrole et des anticipations d'une plus forte inflation. Au Royaume-Uni, les tensions ont été plus importantes suite au discours de Theresa May faisant craindre une ligne dure du gouvernement britannique ayant pour conséquence d'affaiblir davantage la monnaie. Les tensions se sont fortement accentuées à partir du 9 novembre suite à l'élection de Donald Trump. La perspective de baisses massives des impôts et d'une hausse des dépenses d'infrastructures ont laissé présager d'une accélération de la croissance américaine et d'une inflation plus élevée. Les investisseurs ont ainsi revu en hausse leurs perspectives de relèvement de taux de la part de la Fed. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi brusquement tendu pour passer au-dessus des 2% et enregistrer une hausse de 70 points de base entre le 8 novembre et le 16 décembre. La décision de la Fed de relever ses taux, le 14 décembre, n'a pas eu d'impact sur les marchés celle-ci les ayant bien préparés à une normalisation très graduelle de sa politique monétaire.

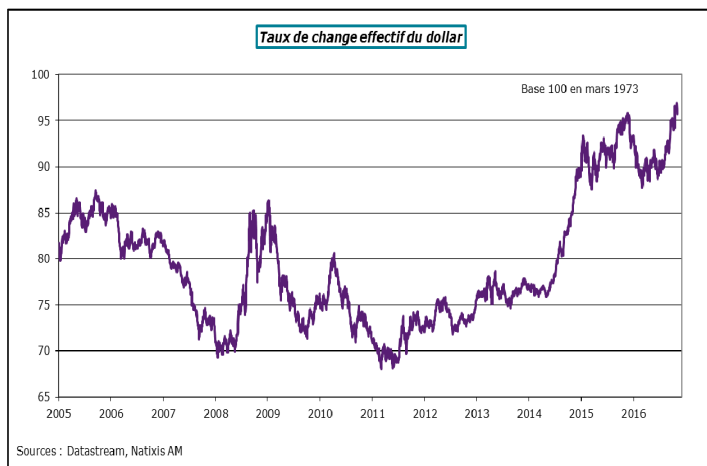
Par effet de contagion, les taux longs européens ont augmenté en zone Euro de manière toutefois plus modérée qu'aux États-Unis. La croissance y est plus faible et la BCE a adopté une politique monétaire plus accommodante en décembre tout en répétant qu'elle le resterait encore un bon moment. Les tensions ont toutefois été plus vives en Italie suite aux inquiétudes liées au référendum italien sur la réforme constitutionnelle. Son rejet massif, le 4 décembre, a amené le premier ministre, Matteo Renzi, à démissionner comme il s'y était engagé et généré des craintes quant au programme de recapitalisation des banques. La formation d'un gouvernement technique et le vote par le parlement d'un fonds d'aide de 20 milliards d'euros pour les banques en difficulté ont permis de rassurer un peu les marchés.

Au total, le taux à 10 ans américain a légèrement augmenté sur l'année pour clôturer à 2.45%, contre 2.27% le 31 décembre 2015. Les taux à 10 ans allemands et français se sont détendus, le 10 ans allemand terminant à 0.11%, contre 0.63% un an plus tôt, et le taux à 10 ans français clôturant à 0.69%, contre 0.98% le 31 décembre 2015.

MARCHÉ DES ACTIONS

LES MARCHES DES CHANGES :

L'année a été marquée par les fortes fluctuations du dollar, du yen et de la livre sterling. Sur les 4 premiers mois de l'année, le billet vert s'est nettement déprécié en raison de la perspective de moindres relèvements de taux que prévu par la banque centrale américaine compte tenu du maintien d'une croissance toujours modérée et d'une inflation encore inférieure à la cible de 2%. Le taux de change effectif du dollar (somme pondérée des taux de change avec les principaux partenaires commerciaux) a ainsi baissé de 7.1% entre le 1^{er} janvier et le 2 mai. Après une phase de stabilisation, le billet vert s'est nettement apprécié sur les 3 derniers mois de l'année.

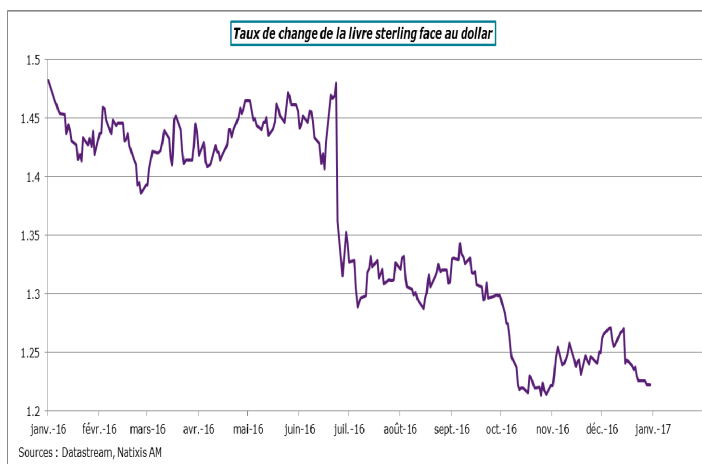


L'anticipation d'une plus forte inflation liée aux prix du pétrole puis au programme qui sera mis en œuvre par Donald Trump a amené les investisseurs à revoir en hausse le rythme de hausse des taux directeurs de la Fed. Le dollar a ainsi progressé de 1.4% sur l'année par rapport aux devises de ses principaux partenaires commerciaux pour terminer à un niveau élevé.

Sur l'année écoulée, l'euro s'est déprécié de 3.2% par rapport au dollar, reflétant la divergence des politiques monétaires menées par la BCE et la Fed, pour clôturer à 1.05 \$ le 30 décembre 2016.

En dépit de la baisse des taux de la Banque du Japon et de la poursuite de ses achats massifs d'actifs financiers, le yen s'est apprécié de 17% par rapport à ses principaux partenaires commerciaux au premier semestre 2016 avant de fortement se déprécier sur les 2 derniers mois de l'année suite à l'élection de Donald Trump. Au total, le taux de change effectif du yen a augmenté de 5.3% sur l'année, la monnaie ayant fait l'objet d'un mouvement de fuite vers la qualité de la part des investisseurs internationaux, ces derniers étant persuadés que la Banque du Japon n'ira pas beaucoup plus loin.

Au Royaume-Uni, la livre sterling a littéralement plongé après l'annonce des résultats du référendum. Elle a perdu près de 10% en l'espace de 5 jours pour s'établir à son plus bas niveau face au dollar depuis 1985. Début octobre, elle a accentué sa baisse suite au discours de Theresa May plaidant pour un « Brexit dur ». Sur l'année, la livre sterling s'est dépréciée de 16.3% face au billet vert.

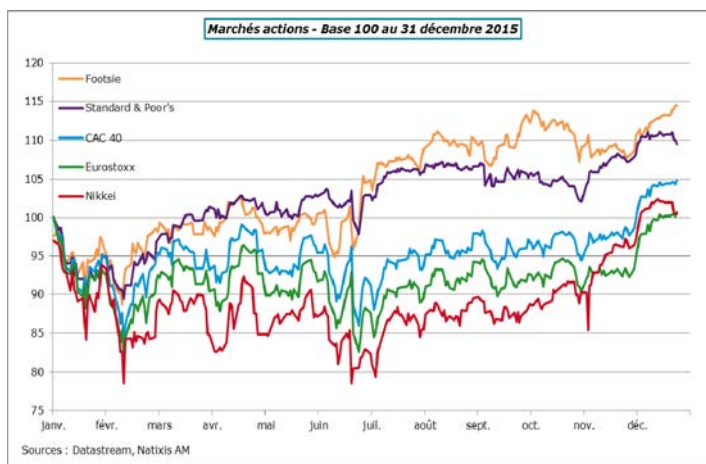


MARCHÉ DES ACTIONS

LES MARCHES BOURSIERS :

Les marchés boursiers ont connu une année très contrastée en enregistrant deux phases de turbulence avant de terminer en forte progression.

Ils ont débuté 2016 en s'inscrivant en forte baisse. Les craintes sont venues une nouvelle fois de l'économie chinoise avec la publication d'une enquête menée auprès des industriels indiquant une plus forte contraction du secteur manufacturier. L'indice composite de la bourse de Shanghai a plongé de plus de 15% sur les 15 premiers jours de l'année entraînant dans son sillage les indices des principaux pays développés avec des reculs de près de 10%. Les inquiétudes croissantes sur l'économie mondiale ont généré une nouvelle baisse du prix du pétrole, sous les



30 \$, pesant davantage sur les indices. Les investisseurs ont alors craint que les banques centrales réduisent encore leurs taux directeurs, alors qu'ils sont proches de zéro ou déjà en territoire négatif, ce qui aurait pour conséquence de peser davantage sur la rentabilité des banques.

Du 12 février au 20 avril, les marchés ont rebondi et se sont stabilisés jusqu'au début du mois de juin. Le rebond du prix du pétrole, une politique monétaire plus accommodante de la BCE et de moindres hausses de taux attendues de la part de la Fed ont permis de rassurer les investisseurs.

Les indices ont par la suite été très volatils en raison des craintes liées à la tenue du référendum britannique et de la hausse des intentions de votes en faveur d'une sortie de l'Union Européenne. Après avoir nettement baissé début juin, la remontée des intentions de votes en faveur du maintien des britanniques dans l'UE, au travers des sondages, a permis un bref rebond des marchés avant de chuter de nouveau une fois les résultats connus. Les valeurs bancaires ont été les plus affectées en raison des inquiétudes liées au devenir de la City, la plus grande place financière européenne se situant à Londres. Les déclarations des banquiers centraux se disant prêts à injecter d'importants montants de liquidités si nécessaire ont permis aux indices de rapidement rebondir et de retrouver dès la mi-juillet les niveaux qui prévalaient avant le référendum. Par la suite, les mesures prises par la Banque d'Angleterre en août et les chiffres attestant d'une croissance résiliente ont profité au marché britannique. Les valeurs exportatrices ont par ailleurs bénéficié de la nette baisse de la livre sterling.

A partir du 9 novembre, les marchés actions se sont inscrits en forte progression suite à l'élection de Donald Trump. Alors qu'ils redoutaient sa victoire, les indices ont rapidement effacé la chute enregistrée quelques heures après l'annonce des premiers résultats pour finalement s'inscrire en hausse le 9 novembre. Ils ont été rassurés par le discours plutôt conciliant de Donald Trump et placé au second plan les craintes liées à l'adoption d'une politique plus protectionniste. Ils se sont focalisés sur le programme du futur président portant sur une baisse significative des impôts, une hausse des dépenses d'infrastructures et un assouplissement de la réglementation bancaire. Les indices ont ainsi fortement augmenté sur les deux derniers mois de l'année en prévision d'une croissance plus forte et d'une hausse des

MARCHÉ DES ACTIONS

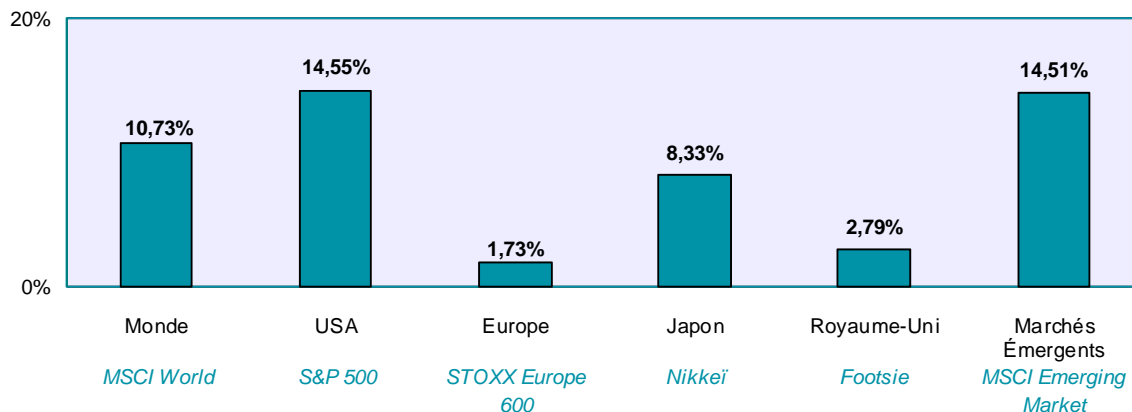
bénéfices. Ils ont également bénéficié d'une politique monétaire plus accommodante de la part de la BCE et de la nette amélioration des enquêtes menées auprès des chefs d'entreprises en décembre.

Au total, l'indice Standard & Poor's a augmenté de 9.5% sur l'année écoulée et de 12.8% exprimé en euros compte tenu de l'appréciation du billet vert sur la période. L'indice Footsie s'est inscrit en forte hausse en dépit du vote en faveur du « Brexit » : +14.4% sur l'année pour terminer sur un record historique. Exprimé en euros, l'indice baisse de 1.2% du fait de la chute de la livre sterling. La période d'incertitude commencera réellement en 2017, une fois l'article 50 notifié. En zone Euro, les performances ont été plus limitées en raison d'une croissance plus modérée. L'indice Eurostoxx 50 a progressé de 0.7% et l'indice CAC 40 de 4.9%. L'indice italien (FTSE MIB) s'est notamment inscrit en baisse de 10.2% affecté par la fragilité du système bancaire et l'atonie de la croissance. Enfin, au Japon, l'indice Nikkei a augmenté de 0.4% sur l'année et de 6.7% exprimé en euros du fait de l'appréciation du yen sur la période.

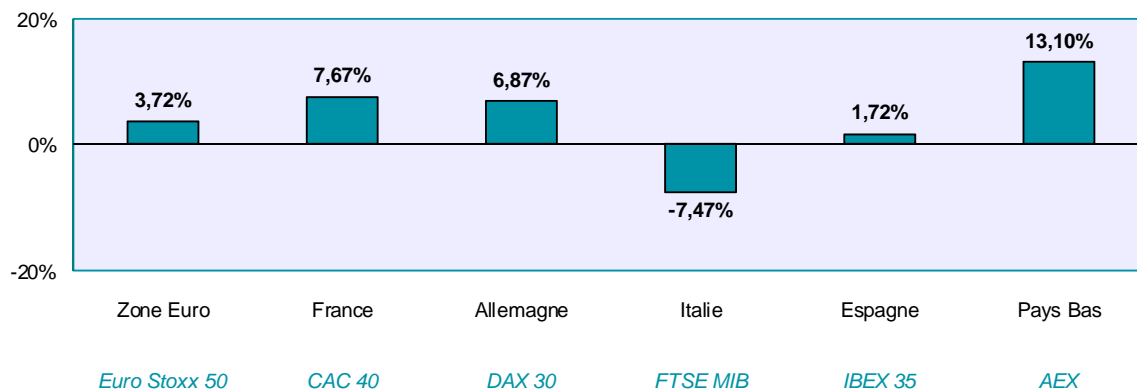
EVOLUTION DES MARCHÉS

■ Actions

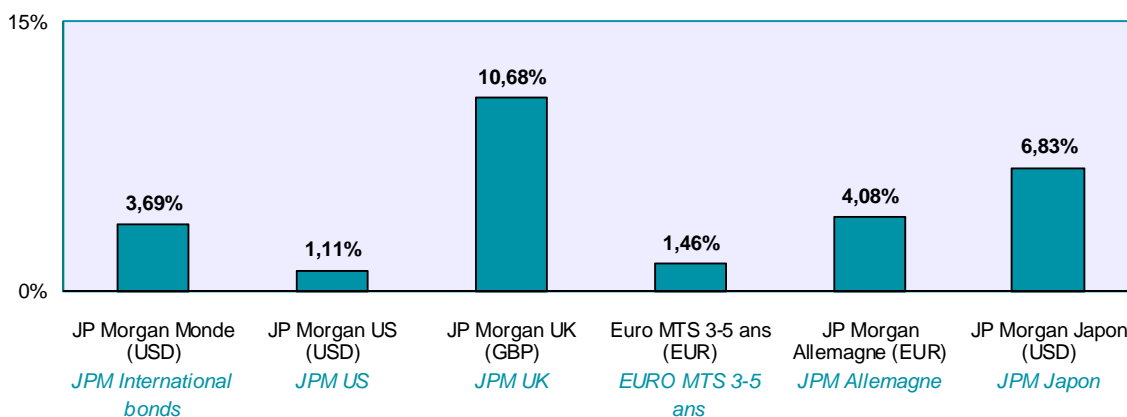
Du 31/12/2015 au 30/12/2016



Les performances sont calculées en euros, dividendes nets réinvestis



■ Obligations



Les performances sont calculées au cours de clôture

■ Monétaire

Taux interbancaire 3 mois	30/12/2016 (en %)	31/12/2015 (en %)
Zone Euro	-0,32	-0,13
Royaume-Uni	0,37	0,59
USA	1,00	0,61
Japon	0,06	0,17

PRÉSENTATION DU FCPE

■ Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Le DICI de votre FCPE est annexé au présent rapport annuel, n'hésitez pas à le consulter.

Ce document synthétique rappelle l'orientation de gestion du FCPE, son niveau de risque et de rendement ainsi que les frais courants prélevés sur le fonds et l'historique de ses performances.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'écart possible que vous pourriez constater entre le taux de frais courants présenté dans le DICI et les taux présentés dans ce rapport annuel, ce dernier étant arrêté à fin décembre 2016.

■ Impacts de la Directive « AIFM »

La directive européenne 2011/61/UE relative aux Gestionnaires de « Fonds d'Investissement Alternatifs » (FIA) a vu ses dispositions transposées en droit français courant juillet 2013.

A ce titre, les Fonds d'épargne salariale sont désormais qualifiés de FIA, au sein de la famille des « Organismes de Placement Collectifs » (OPC), le terme « OPCVM » étant réservé aux seuls Fonds conformes à la directive 2009/65/CE (Directive « UCITS IV »).

NB : Pour une information plus complète sur les modalités de fonctionnement de votre FCPE, vous pouvez vous reporter à son Règlement qui est disponible, sur simple demande, auprès de votre entreprise.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

■ Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties – Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

■ Politique de vote

Lorsque les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille sont délégués par le conseil de surveillance à la société de gestion, le détail des conditions dans lesquelles celle-ci entend exercer lesdits droits de vote, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables à son siège ou disponibles sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

Lorsque les droits de vote sont exercés directement par le conseil de surveillance ou individuellement par les porteurs de parts, veuillez-vous reporter au règlement de votre FCPE.

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

■ Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Cet OPC prend en compte simultanément les trois critères « ESG ».

L'approche de l'investissement responsable de Natixis Asset Management et de sa filiale Mirova

L'ISR est l'application du développement durable à l'investissement financier. Notre approche vise à intégrer au cœur des décisions d'investissements les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pionniers de l'investissement socialement responsable et solidaire, Natixis Asset Management et sa filiale Mirova dédiée à l'investissement responsable, placent l'investissement responsable au cœur de leur culture de gestion.

- Plus de 25 ans d'expérience en gestion ISR et solidaire
- 18 milliards d'euros d'actifs sous gestion ISR (1)

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Une équipe de Recherche en Investissement Responsable composée d'une dizaine de spécialistes intégrée au sein de Mirova, filiale dédiée à l'investissement responsable.

(1) Source : Natixis Asset Management - au 31/12/2015 - en fonds ouverts, dédiés et épargne salariale.

Notre approche des critères ESG

L'analyse ESG est assurée par l'équipe de Recherche Investissement Responsable intégrée au sein de Mirova.

Notre approche consiste à investir dans des émetteurs dont la sélection résulte, en plus d'une analyse financière traditionnelle, d'une analyse ESG reposant sur trois piliers interdépendants et cohérents avec les objectifs de soutenabilité. Ces trois piliers sont :

- une analyse de Gouvernance ;
- une analyse Sociale ;
- une analyse Environnementale.

Mirova fonde également son analyse ESG sur les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) des Nations Unies, unanimement adoptés en septembre 2015 par 193 chefs d'Etat et de gouvernement lors d'un sommet au siège de l'ONU à New York. Le financement des ODD requiert non seulement des investissements financiers mais aussi un nouveau type de recherche et d'outils d'investissement qui sont dédiés entièrement au développement durable. En d'autres termes, l'économie de marché doit évoluer afin de mieux servir le développement humain et de mieux s'intégrer à l'environnement.

Analyse des émetteurs privés

Les grands enjeux analysés sont les suivants :

- Environnement Social Gouvernance
- Lutte contre le changement climatique
- Maîtrise des pollutions
- Préservation des ressources
- Protection de la biodiversité
- Libertés fondamentales
- Droit à la santé
- Droit au développement
- Adéquation du mode de gouvernance avec une vision long terme de l'entreprise
- Equilibre du mode de répartition de la valeur
- Respect de l'éthique des affaires

Les enjeux environnementaux et sociaux sont adaptés à chaque secteur. Les critères de gouvernance sont quant à eux considérés comme un moyen clé pour aider à une performance environnementale, sociale et économique.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Notre système d'évaluation ESG propriétaire repose sur une analyse absolue visant à différencier les secteurs selon leur degré d'exposition aux enjeux du développement durable (i.e. niveau d'impact, leviers d'amélioration possibles). Nos recommandations sont globalement positives sur les secteurs offrant des solutions au développement durable (acteurs de l'industrie solaire) et globalement négatives sur ceux accroissant les risques (tabac, armement...). Mirova applique également une approche d'analyse sur l'ensemble du cycle de vie qui lui permet à la fois d'apprécier les risques ESG et d'identifier les opportunités telles que les business models apporteurs de solutions aux grands défis du développement durable.

Ainsi, pour chaque émetteur privé, l'équipe de recherche établit une évaluation ESG qui prend en compte :

- Une revue des opportunités permettant d'évaluer l'adéquation de l'activité de l'entreprise aux enjeux du développement durable (par exemple des produits et services qui visent à améliorer l'efficacité énergétique).
- Une revue des risques ESG permettant d'évaluer la réponse de l'entreprise aux problématiques ESG indépendamment de l'objet de son activité (par exemple, la politique de sécurité au travail).

L'évaluation ESG est constituée de 6 niveaux : Worst Offender, Négatif, Risque, Neutre, Positif, Engagé.

Analyse des Etats

Le pilier Gouvernance est analysé grâce aux scores WGI (World Governance Indicators) de la Banque Mondiale
Le pilier Environnement s'appuie sur les Climate index, Energy index et Carbon Emissions index
Le pilier Social analyse les évolutions démographiques.

Analyse des agences & organismes supranationaux et des covered bonds

Les green et social bonds sont privilégiés, et analysés sur la base des critères décrits ci-dessous.

Les obligations environnementales et/ou sociales (« green and social bonds »)

Les green / social bonds peuvent être émis par des entreprises, des banques, des supranationales, des banques de développement, des agences, des régions et des Etats. Ils sont évalués sur la base de 4 axes principaux :

- Contribution environnementale et/ou sociale des fonds collectés – réponse concrète à des enjeux de développement durable et degré d'impact positif
- Risques ESG – de l'émission (i.e. du projet) et de l'émetteur
- Utilisation des flux – processus de traçabilité requis pour assurer un suivi du projet financé
- Clarté du reporting spécifique – reporting annuel du projet requis, incluant une analyse des impacts sociaux et environnementaux et audité par un tiers

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

■ Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de cet OPC est celle de l'engagement.

■ Traitement des actifs non liquides

Néant.

■ Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

- *Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le règlement de votre fonds (article 15 notamment), disponible auprès de votre entreprise ou de la société de gestion (voir ci-dessous la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).*

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation du fonds, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » figurant précédemment dans les pages « Présentation du fonds ».

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

- *Pour plus d'information, consulter le DICI de cet OPC figurant en annexe au présent rapport annuel (rubrique « Profil de risque et de rendement » au verso du DICI) ou son règlement, disponibles sur simple demande auprès de votre entreprise ou de la société de gestion selon modalités ci-dessous « Accès à la documentation de l'OPC ».*

■ Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 99,36%.
- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 99,36%.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Levier Brut :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions, y compris des dérivés qui sont convertis en équivalent sous-jacent qu'ils soient en couverture ou en exposition, et en excluant la trésorerie et ses équivalents.

Levier en engagement (net) :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions après conversion en équivalent sous-jacent des dérivés et prise en compte des accords de compensation et/ou couverture.

Un résultat inférieur ou égal à 100% indique l'absence de levier sur le fonds.

■ Exposition à des titrisations

Néant.

■ Accès à la documentation du fonds

La documentation légale du fonds est disponible sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou, sur simple demande écrite, auprès de la société de gestion à son siège (21 quai d'Austerlitz - 75634 PARIS Cedex 13) ou à l'adresse e-mail suivante : nam-service-clients@am.natixis.com

■ Changements substantiels au cours de l'exercice

Néant.

■ Rémunérations

La politique de rémunération de la Société de gestion et les montants versés au cours du dernier exercice sont publiés dans le rapport annuel de la société de gestion dont un extrait est disponible sur demande et consultable sur le site internet www.nam.natixis.com

Tout porteur pourra obtenir l'information sur simple demande auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : nam-service-clients@am.natixis.com

GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

Le lancement du FCPE IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE, a été réalisé le 07 mai 2010.

Ce Fonds propose une gestion active dite d'assurance de portefeuille obéissant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR) et permettant de protéger le capital à hauteur de 90% de la plus haute valeur liquidative constatée. Cette technique repose sur une allocation d'actifs entre 2 poches :

- Une poche « Actifs Dynamiques » ISR investie principalement en fonds, notamment en fonds actions ou obligataires des zones euro, européennes et internationales ; utilisés comme moteur de performance du Fonds.
- Une poche « Actifs Prudents », qui permet d'assurer la protection de 90% de la plus haute valeur liquidative, constituée principalement de fonds monétaires et/ou de liquidités.

Sur le premier trimestre 2016 la conjoncture mondiale a été soutenue par une politique monétaire accommodante, une baisse durable du coût de la dette et la baisse du prix du pétrole. La chute brutale sur les mois de janvier et février du prix du baril de pétrole, passé sous la barre des 30 \$, a toutefois déstabilisé les marchés financiers. En Chine comme dans les autres pays émergents, les craintes liées au ralentissement de la croissance ont maintenu sous pression la capacité de rebond des marchés actions.

Le choix des électeurs britanniques de quitter l'Union européenne à la fin du mois de Juin a été l'évènement marquant du deuxième trimestre et est venu renforcer le sentiment déjà négatif sur les perspectives de la zone euro, générant une instabilité sur les marchés financiers. La stabilisation du billet vert et du prix du pétrole a permis aux pays émergents de bénéficier de leur éloignement de la crise européenne.

L'été s'est avéré plutôt calme sur les marchés. Les investisseurs ont été rassurés par le discours des banquiers centraux très accommodant, la relative bonne tenue des fondamentaux et la stabilisation du dollar et du pétrole. Ce sont les actions émergentes et japonaises qui ont le plus fortement bénéficié de la revalorisation du risque.

Au Royaume-Unis, la crainte d'un « Brexit dur » a fait plonger le Sterling. La devise britannique a atteint un nouveau plus bas depuis 31 ans.

Le dernier trimestre de l'année 2016 a été marqué par la victoire de Donald Trump à la Maison Blanche. Cet événement a provoqué une agitation des marchés financiers favorable aux actions, notamment aux États-Unis. Pour les pays émergents, la hausse des taux d'intérêt américains (et du dollar) complique la gestion des politiques économiques. En Chine, l'activité se maintient grâce à l'investissement en infrastructures mais la stabilité financière du pays est également impactée par le changement de la politique américaine. A court terme, la dynamique conjoncturelle mondiale est positivement orientée, notamment dans les pays développés.

Au 30 décembre 2016, le FCPE IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE détenait des parts de fonds en Actions ISR pour une valeur totale de 1 556 780,50 €, des parts de fonds en Obligataires ISR pour une valeur totale de 667 563,65 € le reste du Fonds étant constitué de parts de fonds monétaires et de liquidités.

Le Fonds ayant enregistré une plus haute Valeur Liquidative historique à 110,37382 €, la VL Garantie est aujourd'hui de 99,33644 €

GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

Sur l'ensemble de l'exercice 2016, la Valeur Liquidative de votre FCPE a progressé de +0,07%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO I	6 955 203,77	1 884 912,46
NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO F	0,00	5 387 139,18
IMPACT ES OBLIG EURO	737 131,22	1 463 327,83
MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	882 727,99	991 646,18
IMPACT ES ACTIONS EUROPE	1 194 716,03	657 242,02
MIROVA GL SUST EQY FD I/A EUR	990 315,89	509 332,05
MIR EURO S EQ IC	179 640,67	798 363,62

■ Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2016**

IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
NATIXIS ASSET MANAGEMENT
21, quai d'Austerlitz
75013 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'épargne salariale IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables figurant dans le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 30 décembre 2016 de NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO représentant 69.06% de l'actif net du fonds :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables concernant les modalités de valorisation selon un modèle de certains actifs représentant 27.55 % de l'actif net du fonds. »

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, 20 Avril 2017

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Bilan Actif au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 293 087,76	8 043 606,63
Instrumentes financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	7 293 087,76	8 043 606,63
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 293 087,76	8 043 606,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrumentes financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	47 003,66	20 371,65
Liquidités	47 003,66	20 371,65
TOTAL DE L'ACTIF	7 340 091,42	8 063 978,28

COMPTES ANNUELS

BILAN PASSIF

Bilan Passif au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 368 019,92	7 865 524,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-27 928,50	198 453,58
Résultat de l'exercice (a, b)	0,00	0,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 340 091,42	8 063 978,28
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 340 091,42	8 063 978,28

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des éventuels acomptes versés au cours de l'exercice

COMPTES ANNUELS

HORS-BILAN

Hors-bilan au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	0,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	0,00	0,00
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	54 272,03	52 685,58
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	54 272,03	52 685,58
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	0,00	0,00
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	0,00	0,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

PRÉAMBULE

La clôture de l'exercice comptable est réalisée systématiquement le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Pour 2016, il s'agit du 30 décembre.

L'exercice couvre la période du **1^{er} janvier 2016 au 30 décembre 2016**.

Les comptes annuels sont présentés pour cet exercice, sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Présentation

Les comptes annuels comprennent le bilan, les engagements hors bilan, le compte de résultat et l'annexe. Celle-ci expose les règles et méthodes comptables utilisées pour établir les comptes et donne des compléments d'information sur ces comptes.

2 - Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation utilisées, si nécessaire, sont les suivantes :

- Les **valeurs mobilières** négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au prix du marché. Le prix du marché retenu est le cours de clôture du jour de la valorisation, ou le dernier cours connu à cette date. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les **valeurs étrangères** détenues sont évaluées sur la base de leur cours sur la place boursière où elles ont été acquises ; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euro/devise fixées à Paris le jour du calcul de la valeur liquidative.
- Les **valeurs d'entreprise non cotées** sont évaluées de la manière suivante :
 - ⇒ pour les obligations et les titres de créance : au nominal majoré des intérêts courus non échus, le contrat d'émission comportant l'engagement de la société émettrice de racheter les titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande de la société de gestion ;
 - ⇒ pour les parts sociales ou actions : en fonction des informations communiquées par l'entreprise sur la base de la méthode d'évaluation décrite par le règlement ; cette méthode fait l'objet d'une validation périodique par un expert indépendant. La valorisation est validée annuellement par le commissaire aux comptes de l'entreprise.
- Les **OPC** sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- Les **titres de créances négociables (TCN)** :
 - ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est supérieure à trois mois, sont évalués sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions sur le marché pour autant que leur durée de vie résiduelle reste supérieure à trois mois ;

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

- ⇒ en l'absence de transaction significative permettant de dégager un prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de TCN de même catégorie, bénéficiant de meilleures conditions à la date d'évaluation, majoré le cas échéant, d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ; ainsi, les TCN français, les bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel (BTAN) et les bons à taux fixe (BTF) sont valorisés sur la base des cotations de marché du jour d'établissement de la valeur liquidative. Pour les autres titres, le taux de référence sera le taux interbancaire offert à Paris (Euribor) pour les titres d'échéance à moins d'un an, et le taux des BTAN pour les titres à échéance d'un an et plus ;
 - ⇒ lorsque les TCN arrivent à échéance trois mois, leur valeur, au cours de la période restant à courir, peut évoluer linéairement entre le dernier prix de référence retenu et le prix de remboursement, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
 - ⇒ les TCN pour lesquels le taux d'intérêt est révisé tous les trois mois sont évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
 - ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois, peuvent être évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché.
- Les **titres reçus en pension** sont maintenus à la valeur du contrat.
 - Les **titres donnés en pension** sont évalués à leur valeur de marché.
 - Les **prêts et emprunts de titres** sont évalués à leur valeur de marché.
 - Les **opérations à terme ferme et conditionnelles** sont effectuées sur les marchés réglementés et sont évaluées au prix du marché.
 - Pour les **engagements hors bilan** : les instruments à terme ferme sont présentés à la valeur nominale et les instruments à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.
 - Les **intérêts courus sur obligations** sont calculés au jour de l'établissement de la valeur liquidative.
 - Les **intérêts** sont comptabilisés coupon encaissé.
 - Les **achats et ventes de titres** sont comptabilisés frais exclus.
 - Les sommes distribuables sont capitalisées.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

3 - Frais de fonctionnement et de gestion, commissions

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion	Actif net	0,70% (TTC) maximum	Entreprise
	Frais de gestion externes à la Société de Gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		Les honoraires du commissaire aux comptes* ainsi que la rémunération du garant sont compris dans ce taux.	
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60% (TTC) maximum l'an.	FCPE
3	Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion	Par transaction	Néant	Néant
4	Commission de surperformance	Néant	Néant	Néant

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et sont perçus mensuellement.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les commissions de gestion n'y sont pas actuellement assujetties.

Le FCPE reversera à la Société de Gestion 40% TTC du revenu généré par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires d'instruments financiers.

Il n'est pas prélevé de commissions de souscription et de rachat indirectes.

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le Fonds sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

*** Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à :
2 040,00 € T.T.C.**

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Evolution de l'actif net au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 063 978,28	6 092 060,08
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	579 290,10	3 551 003,99
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-1 304 885,86	-1 676 084,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	62 430,37	232 003,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-94 191,75	-73 990,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	33 470,28	-60 963,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>42 434,04</i>	<i>8 963,76</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-8 963,76</i>	<i>-69 927,25</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments **	0,00	-50,00
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	7 340 091,42	8 063 978,28

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

** N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

SOUSCRIPTIONS RACHATS

Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille : 3509 IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

	30/12/2016	31/12/2015
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	579 290,10	3 551 003,99
Versements de la réserve spéciale de participation	91 283,06	384 057,36
Intérêts de retard versés par l'entreprise	0,00	0,00
Versements au titre du plan d'épargne	268 811,23	1 825 741,47
- versements volontaires des salariés	168 768,18	1 216 328,59
- abondements de l'entreprise	100 043,05	609 412,88
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	219 195,81	1 341 205,16
Distribution des dividendes	0,00	0,00
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	2 676,14	32 363,01
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	1 304 885,86	1 676 084,68
Rachats volontaires des salariés	763 822,10	625 951,90
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	541 063,76	1 050 132,78

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 003,66	0,64
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47 003,66	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Total des créances		0,00
Total des dettes		0,00
Total dettes et créances		0,00

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	5 439,8424	579 290,10
Parts rachetées durant l'exercice	-12 229,1596	-1 304 885,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 337,8142	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 762,85
Montant des commissions de souscription perçues	2 762,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-2 762,85
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-2 762,85
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Commission de performance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Garanties reçues par l'OPC :

Etablissement garant : NATIXIS, société de droit français, ayant son siège social au 30 avenue Pierre Mendès-France - 75013 PARIS («le garant»).

Protection offerte au terme de la durée du placement :

Pendant la Période de Protection, les porteurs de parts bénéficient à tout moment d'une protection en capital s'élevant 90% de la plus haute valeur liquide historique.

La Période de Protection correspond à la période allant du 26 février 2010 inclus au 26 février 2018 inclus, soit 8 ans.

Cette Protection n'est assortie d'aucune condition liée à une quelconque période de souscription ou quelconque échéance: aucune pénalité n'est applicable (hors commissions de souscription et de rachat prévues).

Parts bénéficiant de la Protection : les parts souscrites ou rachetées sur une valeur liquidative établie pendant la Période de Protection.

Parts ne bénéficiant pas de la Protection : les parts souscrites ou rachetées sur une valeur liquidative établie hors de la Période de Protection.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT est tenue de notifier, par fax ou tout moyen électronique présentant un degré suffisant de fiabilité, à **NATIXIS**, dès qu'elle en a connaissance les projets ou événements suivants :

- décision de fusion, de scission, de mutation, de changement ayant une incidence sur la protection ou de liquidation du Fonds par la Société de Gestion à l'initiative du Conseil de Surveillance ;
- changement du dépositaire du Fonds par la Société de Gestion à l'initiative du Conseil de Surveillance sauf à ce que ce changement intervienne dans le cadre d'une résiliation globale de tous les mandats de dépositaire confiés par la Société de Gestion au Dépositaire et, qu'il se fasse au profit, soit d'une entité contrôlée par NATIXIS au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, soit d'une entité ayant au moins 1 500 milliards € d'actifs en conservation ;
- changement de la Société de Gestion à l'initiative du Conseil de Surveillance, sauf au profit d'une entité contrôlée par NATIXIS au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce;

ouvrant ainsi à **NATIXIS** un droit à résiliation dans les conditions décrites ci-après. Dans les 30 jours de la réception de la notification, **NATIXIS** fera connaître à **NATIXIS ASSET MANAGEMENT** si, nonobstant la réalisation d'un des événements ci-dessus mentionnés, elle décide de résilier ou de maintenir la présente **Protection**.

En cas de désaccord ou de défaut de réponse de **NATIXIS** dans le délai fixé ci-dessus, la présente **Protection** sera résiliée de plein droit.

En cas de réalisation d'un des événements précités, il appartiendra à Natixis Asset Management de pourvoir dans les meilleurs délais au remplacement de Natixis par un nouveau Garant répondant aux critères requis par l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe Natixis

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 293 087,76
	FR0011439082	IMPACT ES ACTIONS EUROPE	784 462,89
	FR0011439116	IMPACT ES OBLIG EURO	222 490,61
	LU0552643685	MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	445 073,04
	LU0914729453	MIROVA GL SUST EQY FD I/A EUR	772 317,61
	FR0010369835	NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO I	5 068 743,61
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			7 293 087,76

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-27 928,50	198 453,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-27 928,50	198 453,58

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-27 928,50	198 453,58
Total	-27 928,50	198 453,58

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	3 429 244,68	4 803 208,29	6 092 060,08	8 063 978,28	7 340 091,42
Nombre de titres	33 741,6365	45 263,6071	58 087,1860	75 127,1314	68 337,8142
Valeur liquidative unitaire	101,63243	106,11633	104,87786	107,33776	107,40892
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	2,79	-0,07	2,64	-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
IMPACT ES ACTIONS EUROPE	EUR	60,1511	784 462,89	10,69
IMPACT ES OBLIG EURO	EUR	18,8599	222 490,61	3,03
NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO I	EUR	44,855	5 068 743,61	69,05
TOTAL FRANCE			6 075 697,11	82,77
LUXEMBOURG				
MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	EUR	2 421,5073	445 073,04	6,06
MIROVA GL SUST EQY FD I/A EUR	EUR	54,4361	772 317,61	10,53
TOTAL LUXEMBOURG			1 217 390,65	16,59
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 293 087,76	99,36
TOTAL Organismes de placement collectif			7 293 087,76	99,36
Total portefeuille titres			7 293 087,76	99,36
Comptes financiers			47 003,66	0,64
Actif net			7 340 091,42	100,00

ANNEXE (S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

Compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

Code AMF : 990000104029
FIA de droit français

Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le compartiment est classé : Diversifiés.
- L'objectif de gestion du FCPE est :
 - d'offrir aux porteurs, durant la Période de Protection déterminée, la protection que chaque valeur liquidative établie sera au moins égale à la Valeur Liquidative Protégée (hors droits de souscription). La "Valeur Liquidative Protégée" est égale à 90 % de la plus élevée des valeurs liquidatives établies précédemment. Pour la détermination de cette Valeur Liquidative Protégée, le calcul de 90 % de la plus élevée des valeurs liquidatives précédentes sera arrondi au centime inférieur.
 - de participer à l'évolution des marchés actions, obligataires et monétaires par le biais d'une gestion dynamique de l'allocation entre 2 poches d'actifs : la Poche Dynamique et la Poche Prudente.
- La période de protection correspond à la période allant du 26 février 2010 inclus au 26 février 2018 inclus, soit 8 ans. Le FCPE gère de façon discrétionnaire des actifs financiers de la zone euro ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Le FCPE intègre dans sa gestion une approche dite ISR (Investissement Socialement Responsable) prenant en compte les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à s'appuyer sur la technique dite de "l'assurance de portefeuille", technique également appelée "gestion à coussin". Cette technique repose sur une allocation d'actifs entre deux poches : une poche dite "prudente" (la "Poche Prudente"), représentée par des investissements dans un ou plusieurs produits monétaires en direct ou via des OPCVM/FIA et une poche dite "dynamique" (la "Poche Dynamique"), représentée par un investissement du FCPE dans des OPCVM/FIA actions et/ou produits de taux en direct ou via des OPCVM/FIA. La politique d'investissement consiste à ajuster régulièrement et de manière systématique la répartition du portefeuille du FCPE entre la Poche Dynamique et la Poche Prudente. L'exposition à la Poche Dynamique peut devenir nulle, lorsque l'évolution des marchés rend nécessaire d'assurer la protection offerte au porteur de parts. Dans ce cas, le FCPE est en effet monétarisé, ce qui l'empêche durablement de bénéficier de la hausse éventuelle des marchés obligataires et actions.
- Le FCPE est investi à hauteur minimum de 50% dans la Poche Prudente, c'est-à-dire aux marchés monétaires de la zone euro, et à hauteur maximum de 50% dans la Poche Dynamique, c'est-à-dire aux marchés obligataires et/ou actions de la zone euro et internationaux en direct ou via des OPCVM/FIA. S'agissant de la Poche Prudente, le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif en parts de l'OPC " NATIXIS SUSTAINABLE TRESORERIE EURO". Le FCPE pourra être investi à plus de 50 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA.
- Le FCPE peut utiliser des contrats financiers (instruments dérivés) pour couvrir les investissements du portefeuille, dans le but de réaliser l'objectif de gestion.
- Les revenus générés par le compartiment sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées hebdomadairement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement traduit l'exposition du FCPE aux marchés de taux et d'actions dans une limite de 50% dans le cadre d'une stratégie d'assurance du portefeuille visant à garantir jusqu'au 26 février 2018 inclus une protection à hauteur de 90% de la valeur liquidative la plus haute jamais atteinte.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FCPE a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FCPE.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
----------------	-------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le compartiment sur le dernier exercice

Frais courants	0,43%
----------------	-------

Frais prélevés par le compartiment sous conditions de

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre entreprise selon l'accord de participation et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre entreprise.

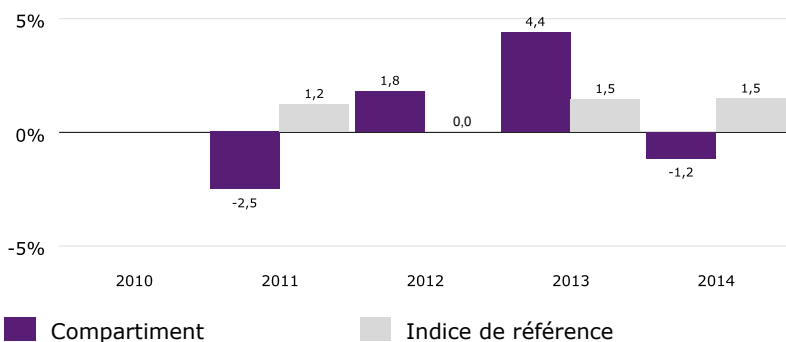
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2014. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le compartiment.
- **Année de création du compartiment : 2010.**
- **Devise : EURO.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE ou tout autre teneur de comptes désigné par votre entreprise.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du compartiment étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de Surveillance est composé de :
 - deux membres salariés porteurs de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, désignés par les représentants des diverses organisations syndicales ou, à défaut de présence d'organisations syndicales, désignés par le(s) comité(s) ou le(s) comité(s) central(aux) de la ou des entreprises ou, à défaut de comité(s) ou comité(s) central(aux), désignés par et parmi ceux-ci, et en dernier recours élus directement par les porteurs de parts,
 - un membre représentant chaque entreprise ou groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion de Portefeuille exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du compartiment et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.
- *La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.*

IMPACT ISR PROTECTION 90 FGE

30 décembre 2016

Ce Fonds propose une gestion active dite d'assurance de portefeuille obéissant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR) et permettant de protéger le capital à hauteur de 90% de la plus haute valeur liquidative constatée. Cette technique repose sur une allocation d'actifs entre 2 poches :

- Une poche « Actifs Dynamiques » ISR investie principalement en fonds, notamment en fonds actions ou obligataires des zones euro, européennes et internationales ; utilisés comme moteur de performance du Fonds.
- Une poche « Actifs Prudents », qui permet d'assurer la protection de 90% de la plus haute valeur liquidative, constituée principalement de fonds monétaires et/ou de liquidités.

FCPE N° 3509

CHIFFRES CLÉS

■ Actif total du fonds (en millions d'€) :	7.34
■ Valeur liquidative en € :	Part C 107.40892

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie Diversifiée Mixte

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Durée Depuis le	1 mois 30/11/2016	Depuis le 31/12/2015	1 an 31/12/2015	3 ans 31/12/2013	5 ans 30/12/2011	10 ans
Performance du FCPE	0.74%	0.07%	0.07%	1.22%	7.59%	-
Performance annualisée	NS	NS	NS	0.40%	1.47%	-
Volatilité du FCPE	NS	NS	2.00%	3.68%	3.52%	-

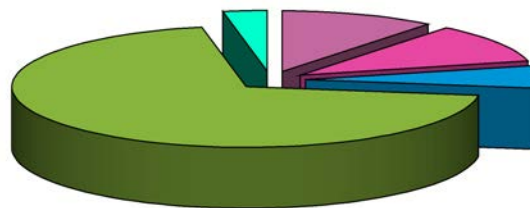
INFORMATIONS PRATIQUES

N° d'agrément	990000104029
Date d'agrément	05/02/2010
Type de fonds	FCPE
Devise du fonds	EUR
Valorisation	Hebdomadaire, le vendredi et/ou fin de mois
Classification AMF	Diversifiés

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres des performances citées ont trait aux périodes écoulées.

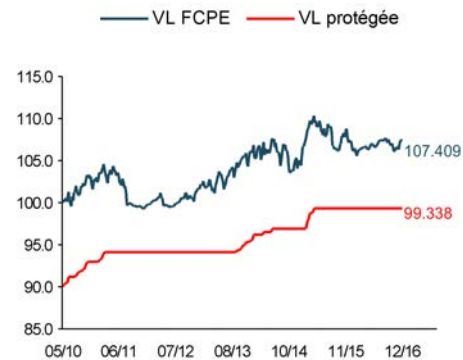
Société de gestion	NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS BANK FRANCE

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE



■ Actions Europe	10.69%	■ Actions Internationales	10.52%
■ Autres Obl. Euro	6.06%	■ Monétaire & Liquidités	69.70%
■ Oblig. Euro Aggr. & Crédit	3.03%		

EVOLUTION DE LA VL



SOUSCRIPTION / RACHAT

Les demandes sont à formuler :

- par internet sur votre Espace Sécurisé Epargnants
- par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte d'épargne salariale.

PRINCIPAUX OPCVM

Code ISIN	Nom de la valeur	Poids
FR0010369835	NATIXIS SUST TRESORERIE EURO I	69.06%
FR0011439082	IMPACT ES ACTIONS EUROPE	10.69%
LU0914729453	MIROVA GL SUST EOY FD I/A EUR	10.52%
LU0552643685	MIROVA EURO SUST CORP BD FD I/A (EUR)	6.06%
FR0011439116	IMPACT ES OBLIG EURO	3.03%
Total		99.36%

COMMENTAIRE DE GESTION

En fin d'année, l'attention des marchés s'est fortement portée sur les banques centrales.

La BCE a annoncé qu'elle prolongerait son programme d'achat d'obligations de la zone euro jusqu'à la fin de l'année 2017 (davantage que prévu) mais en réduisant le montant de 80 à 60 milliards d'euros par mois. Dans ce contexte, les indices obligataires de la zone euro ont repris une partie des gains qu'ils avaient perdus les semaines précédentes.

De son côté, la Réserve Fédérale a confirmé une hausse des taux directeurs de 25bp, attendue depuis le début de l'année, en précisant qu'elle prévoyait un relèvement supplémentaire aux deux déjà envisagés pour 2017. Les rendements obligataires US ont dès lors augmenté de manière homogène. La large défaite de Matteo Renzi au referendum italien en début de mois a laissé les marchés indifférents.

Les actions européennes ont ainsi progressé de +5,8% sur le mois terminant l'année dans le vert à +1,7%. Les actions américaines en euro ont continué leur ascension de +2,4% en décembre proche du sommet, pour une année à +14,6%. Les actions des pays émergents sont restées stables.

L'indice obligataire FTSE MTS 3-5 ans reprend +0,6% sur le mois pour terminer l'année en progression de +1,4%.



Natixis Asset Management

Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros
Agrée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille
sous le numéro GP 90009 en date du 22 mai 1990
Immatriculée au RCS Paris B 329 450 738
21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13